



APPRENTI-MONITEUR/APPRENTI-MONITRICE

Programme de formation
Cours & stages

DESCRIPTION DU PROGRAMME

PRÉ-REQUIS

Les skieurs doivent avoir 13 ans ou plus avant le 1 janvier 2025 et avoir complété le niveau « Aventure 1 » ou l'équivalent. Les planchistes doivent avoir 14 ans ou plus avant le 1 janvier 2025 et avoir complété le niveau « Autonomie » ou l'équivalent.

Être disponible tous les week-ends (samedis et dimanches) du 11 janvier au 8 mars 2025.

PROGRAMME DE FORMATION

9 sessions de formation sont offertes à l'apprenti-moniteur. Durant cette période il ou elle apprendra les bases de l'enseignement, de la communication et des interactions avec les jeunes, du service à la clientèle, en plus d'améliorer sa technique.

5 stages d'observation sont également offerts à l'apprenti-moniteur. Durant cette période il ou elle aura la chance de voir et de mieux comprendre la réalité relative à l'enseignement et à la gestion de classe. L'apprenti-moniteur aura la chance de faire des stages d'observation dans plusieurs types de cours et/ou plusieurs groupes d'âge. Les stages auront lieu à des dates et des plages horaires précises entre le 11 janvier et le 8 mars 2025.

CODE DE CONDUITE EN MONTAGNE

L'apprenti-moniteur, lorsqu'il ou elle porte le manteau remis par l'École de glisse, se doit de respecter le code de conduite en montagne en tout temps. Nous ne tolérerons aucun écart de conduite du participant (hors-piste, ski dans une piste fermée ou encore non-respect envers les clients et ses confrères).

BILLET DE SKI

L'apprenti-moniteur a la responsabilité de se procurer sa passe de saison ou un forfait de billets (voir la [carte-école](#)). Le coût du billet n'est pas inclus dans le frais d'inscription.

Pour vous inscrire :

Communiquez avec nous à ecole@montsutton.com ou au 450-538-2545, opt. 2.